

Comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire

Procès-verbal

Le lundi 19 juin 2017, de 12 h à 13 h, heure de l'Est
Présidente : Sandra Singh

Présents

Clare Appavoo, Réseau canadien de documentation pour la recherche
Jonathan Bengtson, Canadiana.org
Ern Bieman, Réseau canadien d'information sur le patrimoine
Paul Durand, Musée canadien de l'histoire
Loubna Ghaouti, Bibliothèque de l'Université Laval
Geoffrey Harder, Université de l'Alberta
Loryl MacDonald, Bibliothèques de l'Université de Toronto
Heather Menzies, The Writers' Union of Canada
Andrea Mills, Internet Archive
Michael Moosberger, Université Dalhousie
Mary Rae Shantz, Bibliothèque publique de Toronto
Sandra Singh, Bibliothèque publique de Vancouver
Carole Urbain, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de
documentation (ASTED)
Martha Whitehead, Université Queen's
Angela Williams, Musée royal de la Colombie-Britannique

Absents

Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada
Donna Bourne-Tyson, Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
Gilles Lesage, Société historique de Saint-Boniface
Kathleen O'Connell, Conseil national de recherches Canada
Kathryn Ruddock, Université de Calgary

Secrétariat

Caitlin Horrall, Bibliothèque et Archives Canada

1.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL (S. Singh)

S. Singh présente l'ordre du jour aux fins d'examen. Aucun point n'est ajouté et l'ordre du jour est adopté tel quel.

S. Singh présente le procès-verbal de la réunion du 24 avril et demande s'il y a des modifications à apporter. Puisqu'il n'y en a aucune, elle demande une motion pour approuver le procès-verbal.

Approuver le procès-verbal de la réunion du 24 avril 2017

Proposé par E. Bieman et appuyé par A. Williams

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

S. Singh présente ensuite le procès-verbal de la réunion du 29 mai et demande s'il y a des modifications à apporter. Puisqu'il n'y en a aucune, elle demande une motion pour approuver le procès-verbal.

Approuver le procès-verbal de la réunion du 29 mai 2017

Proposé par M. Moosberger et appuyé par C. Urban

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 PROPOSITION DE CONTENU (tous)

S. Singh rappelle aux membres que la proposition a été présentée à la dernière réunion et demande leur rétroaction.

Des membres discutent des priorités et se demandent si ces priorités ont été établies aux fins de numérisation ou d'inclusion au mécanisme de découverte. Un autre membre propose que l'on déplace les priorités aux sous-sections portant sur les principes et que l'on renomme cette section « pratiques exemplaires ». Il propose aussi d'y inclure un lien à d'autres parties du plan qui est en cours d'élaboration par d'autres groupes.

Le groupe de travail précise que le document a pour objet de refléter la relation entre les experts des établissements qui ont des connaissances spécialisées et les utilisateurs de ces renseignements.

La présidente remercie de nouveau le groupe de travail pour ce document cohérent. Elle propose deux ajouts au contenu. Premièrement, que le document indique clairement le seul objectif de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire : influencer les mesures prises par d'autres organismes, et non les dicter. Deuxièmement, la « porte d'entrée » pourrait refléter les priorités en matière de contenu du document.

Les membres sont d'accord et proposent que l'on ajoute un facteur temps pour indiquer que la deuxième considération doit être envisagée après la première.

Un autre membre demande si la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire tiendrait compte des éléments qui ne répondent pas aux normes et qui doivent être mis à jour. Il en résulte une discussion sur les lacunes en matière de portée. Par exemple, les dossiers créés en format numérique qui ont une valeur historique et patrimoniale ou un contenu numérique qui est fragile et qui n'est plus accessible. Les membres s'entendent sur le fait que ce type de matériel ferait l'objet de considérations futures.

Un membre déclare que l'utilisation du terme « records » (dossiers) fait penser à « records management » (gestion de dossiers) et que l'on devrait penser à le remplacer.

Les membres déclarent que le groupe doit veiller à ne pas omettre des types importants de contenu et qu'il doit garder en tête les objectifs à court et à long terme.

Un membre du groupe de travail remercie le comité pour l'excellente discussion et déclare que le groupe examinera le document avant de le retourner au Comité.

MESURE :

- *Le Groupe de travail examinera le document et le retournera au Comité aux fins d'examen.*

3.0 DOCUMENT DE GOUVERNANCE (S. Singh)

La présidente propose des lignes directrices en matière de gouvernance qu'elle a rédigées avec le secrétariat. Elle lance ensuite une discussion.

Une membre propose un changement, soit une remarque indiquant que le mandat doit avoir préséance dans le règlement des conflits. Elle suggère aussi que le Comité définisse la portée des sous-comités.

S'ensuit une question d'un autre membre du comité : avons-nous besoin à la fois d'un mandat et d'un document de gouvernance? La présidente répond qu'elle en discutera avec le secrétariat et qu'elle fera rapport au comité sur la nouvelle approche.

Après certains échanges, on convient de manière générale qu'un comité exécutif pourrait être ajouté au cours des prochaines années, selon les besoins.

MESURE :

- *La présidente et le Secrétariat discuteront des changements au document de gouvernance et envisageront de combiner le mandat et le document de gouvernance en un seul document.*

4.0 ACCROÎTRE LA CONNAISSANCE DE LA STRATÉGIE CANADIENNE DE NUMÉRISATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE (S. Singh)

La présidente déclare que elle et le Secrétariat envisage la possibilité de créer des produits de communication aux fins de diffusion dans la collectivité afin d'obtenir du soutien pour la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire. Elle propose trois outils : une infographie, un document d'information de deux pages et une vidéo.

Elle déclare qu'elle a rédigé le scénario de la vidéo qu'elle a diffusée en fonction du plan d'action. Elle demande une rétroaction sur la vidéo ainsi que sur la méthode employée. En général, les membres sont d'avis que la méthode est excellente.

Une des membres propose que l'on mette davantage l'accent sur le respect des normes afin que l'on ne donne pas l'impression que la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire en créait de nouvelles. Elle propose aussi de mettre moins l'accent sur la « porte d'entrée » et davantage l'accent sur la numérisation du contenu.

Les membres discutent du public potentiel de la vidéo et s'entendent pour dire qu'elle plairait aux professionnels et que la vidéo pourrait être modifiée pour attirer divers publics.

Un membre propose que la vidéo mentionne les répertoires.

La présidente demande d'envoyer toute rétroaction supplémentaire d'ici la fin de la semaine.

MESURES :

- *La présidente mettra à jour à la vidéo et rédigera d'autres points aux fins d'examen.*
- *Tous les membres enverront leur rétroaction supplémentaire à la présidente d'ici le 23 juin.*

5.0 MESURES DE SUIVI DEPUIS LA DERNIÈRE TÉLÉCONFÉRENCE ET DERNIÈRES MISES À JOUR (tous)

Compte tenu du temps, on décide de tenir cette discussion lors de la prochaine téléconférence.

6.0 AUTRES SUJETS (tous)

Un membre annonce que S. Montreuil a dû quitter le Comité et demande à la présidente si elle a des nouvelles. La présidente déclare qu'elle communiquera avec Sophie bientôt et qu'elle s'entretiendra avec BAnQ plus tard au cours de l'été. C. Urbain propose de trouver une nouvelle personne-ressource à BAnQ pour la présidente.

MESURE :

- *Carole Urbain mettra la présidente en contact avec BAnQ.*

LEVÉE DE LA SÉANCE

S. Singh remercie les membres du Comité pour leur participation et propose de lever la séance. La séance est levée à 13 h, heure de l'Est.